



L'ÉCHO

« EN UN CLIN D'ŒIL »

CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE A UNE INSTALLATION CLASSEE

Il s'agit d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) dont on suppose que lesdits déchets seront issus de terres d'excavation provenant des travaux du Grand Paris. La quantité estimée de déchets inertes est de 2 400 000 m³, (*) soit 4 320 000 tonnes. L'exploitant la « SEMAVERT » filiale de la « SEMARDEL » sise à Vert-le-Grand, sollicite une durée d'exploitation de 20 ans. L'installation des ISDI sera localisée sur le territoire de Ballancourt et de Baulne.

Quelles conséquences pour Chevannes ?

Immédiatement on pense au transport sur notre territoire ! Des milliers de semi-remorques vont traverser notre village. Rappelez-vous les 1 500 semi-remorques qui ont déversé 25 000 m³ de déchets d'excavation de la ville d'Orly sur la piste de 4x4 à la DGAC, sans autorisation...

Alors que nous avons déjà un passage d'environ 200 camions/jours, on approchera plus de 140 000 camions semi-remorques sur 5 années, soit un supplément de 100 camions/jour ouvré.

Approximativement, l'ensemble des travaux du Grand Paris vont générer une quantité de déchets estimée à 51 000 000 m³ (**); la cote part du Sud Essonne serait calée à 2 400 000 m³. Il faut l'espérer...

Que pouvons-nous faire ?

Il sera difficile, voire impossible de s'opposer à cette installation ; en contrepartie nous pouvons exiger des plages horaires de circulation et des contrôles fréquents de sécurité.

Actuellement, les chauffeurs qui circulent sont payés au tour et font souvent la course entre eux au détriment de la sécurité.

Comment réagir ?

La durée de la consultation publique est de 30 jours consécutifs ; elle débutera le 12 juin 2017 et sera close le 13 juillet 2017. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations en Mairie de Ballancourt ou en Mairie de Baulne sur le Registre officiel de consultation publique ou les adresser par écrit à :

Madame la Préfète de l'Essonne
DRCL/BEPAFI/SSPILL/BC
Bd de France – CS 10701
91010 EVRY CEDEX

Les permanences dans les Mairies se tiennent aux dates et heures suivantes :

A Ballancourt :

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Samedi de 8h30 à 12h00

A Baulne :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h45 et de 15h00 à 17h45

(*) Source Le Parisien (Annonces judiciaires et légales du 23 mai 2017)

(**) Source ENE